

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE L'ESCARENE Séance du vendredi 24 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre octobre, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué le seize octobre deux mille vingt-cinq, s'est réuni au siège de la mairie de L'Escarène, sous la présidence du docteur Pierre Donadey, maire

**Etaient présents :** DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, DUQUESNE Céline, SABLAYROLLES Rolande, NITART France, ROMERO Muriel, SOUMATI Marie-Christine, BRACCO Patrice, VRIGNON Bertrand, SIMON Raphael, DORDE Maeva

**Absents représentés :** ARIS Georges représenté par VALLAURI Jean-Claude, SALTON Gérard représenté par DUQUESNE Céline, ZIZZO François représenté par DONADEY Pierre, DUPONT Martine représentée par BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, ANTHOINE SAVARY Kathia représentée par NITART France, CHIBANI Franck représenté par SABLAYROLLES Rolande

**Absents excusés :** LUPOTTO Gérard, DOTTAIN Laurence

Madame Rolande Sablayrolles a été nommée secrétaire de séance

### Délibération n°: 25 10 15

#### Objet :

**Proposition de négociation pour l'achat de la maison de retraite Le Castel**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les dispositions relatives à l'acquisition de biens immobiliers par les communes ;

Vu le projet de développement et de préservation d'une offre de logement adaptée aux besoins des seniors sur le territoire de la commune ;

Considérant la fermeture administrative de l'ancien EHPAD situé au 48, rue du château, à L'Escarène et la possibilité d'envisager sa reconversion en logements adaptés aux besoins de la population senior ;

Considérant que la commune souhaite maintenir et développer une offre de logement qualitative répondant aux objectifs de planification urbaine et sociale ;

Considérant que l'acquisition du bien pourrait être réalisée avec l'appui de l'Établissement Public Foncier Régional (EPFR) auquel la commune a décidé d'adhérer, ce qui permettrait :

Transmis à la Préfecture le : Date visa  
Affiché le : *30/10/2025*

**AR Prefecture**

006-210600573-20251024-201015-DE  
Reçu le 29/10/2025  
Publié le 29/10/2025

- d'éviter à la commune d'assumer directement le coût du portage financier de l'opération ;
- de disposer du temps nécessaire pour assurer la restitution du bien à un porteur de projet capable de mettre en œuvre une politique de logement conforme aux objectifs de la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ouï l'exposé du maire, et après en avoir délibéré,

-Mandate le maire pour engager toutes les négociations nécessaires en vue de l'acquisition de l'ancien EHPAD, situé au 48, rue du château à L'Escarène, par l'entremise de l'Établissement Public Foncier Régional

-S'engage à ce que l'acquisition, si elle se concrétise, permette la restitution du bien à un porteur de projet dont la politique de logement sera conforme aux objectifs de qualité et de développement de l'offre de logement senior de la commune ;

-Donne tous pouvoirs au maire pour signer tout acte, convention, et document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Nombre de conseillers en exercice : 22

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 18

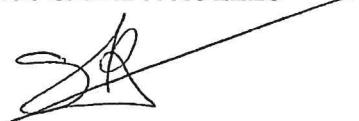
**Pour :** DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, SABLAYROLLES Rolande, ARIS Georges représenté par VALLAURI Jean-Claude, NITART France, ZIZZO François représenté par DONADEY Pierre ; ROMERO Muriel, DUPONT Martine représentée par BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, SOUMATI Marie-Christine, BRACCO Patrice, VRIGNON Bertrand, ANTHOINE SAVARY Kathia représentée par NITART France, CHIBANI Franck représenté par SABLAYROLLES Rolande, DORDE Maeva

**Contre :** / DUQUESNE Céline, SALTON Gérard représenté par DUQUESNE Céline, SIMON Raphael

**Abstentions:/**

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE  
Rolande SABLAYROLLES



LE MAIRE  
Docteur Pierre DONADEY



AR Prefecture

006-210600573-20251024-281615-DE  
Reçu le 29/10/2025  
Publié le 29/10/2025

Transmis à la Préfecture le : Date visa  
Affiché le : 30/10/2025